



LES MAÇONS À AUBIÈRE



LA SAGA DES BATISSEURS



Maison Christy Allier 05

DES MAÇONS DE LA CREUSE... A AUBIERE LES ALLIGROS

Le XVIII^{ème} siècle est une période de grandes migrations des provinces les plus pauvres vers d'autres régions sans doute réputées plus riches, comme c'est le cas de la Limagne, dont on disait qu'elle était un « pays de cocagne », surtout depuis que l'étendue des marais recule.

Or, Aubière se trouve aux confins de Sarliève et sa population va bénéficier de l'afflux de ces populations errantes en quête de travail. La vigne s'étend, réclamant de plus en plus de main d'œuvre. Et les années d'abondance du jus de la grappe que connaît ce siècle poussent les vigneron à stocker leur vin. La construction des caves s'accélère. Les maçons sont donc les bienvenus. C'est ainsi que les Alligros ont posé leur baluchon à Aubière.

François Mairand, maçon de son état, débarque à Pérignat-lès-Sarliève dans les années 1780, peu après la naissance de sa fille Françoise, née le 13 août 1783 à Orcival. Cette dernière se marie à la mairie d'Aubière, le 29 janvier 1803, avec Antoine Bourcheix, né le 6 mars 1782 à Pérignat-lès-Sarliève.

Si ce Mairand d'Orcival n'est pas maçon *de la Creuse*, il m'aura permis tout au moins de faire la transition entre les Mingat, autre famille de maçons originaires de la Creuse, et les Alligros (ou Aligros) qui suivent. Car voilà Jean Aligros, originaire de Saint-Avit-le-Pauvre, en Creuse, qui pose son bissac et sa truelle à Aubière, en 1782.

Sur la carte de Cassini :



PREMIERE GENERATION :

C'est à cette date, en effet, que l'on fait la connaissance de ce maçon. Il est à Aubière sans doute depuis quelques mois déjà, pendant lesquels il croise de par les rues et les places les jeunes Aubiéroides à marier. Il jette son dévolu sur Marguerite Lance, une jeunette de 15 ans à peine : elle est née le 10 février 1766 à Aubière. Les deux tourtereaux passent devant monsieur le curé d'Aubière, le 5 février 1782. On apprend alors que Jean Aligros est originaire du hameau de Chaporny de la petite paroisse de Saint-Avit-le-Pauvre (on comprend qu'il ait quitté ce pays...) et qu'il est fils de Michel et de Catherine Teteix. Marguerite, quant à elle, est fille d'Amable et de Marie Chanceaume.



Armoiries des maçons

DEUXIEME GENERATION :

- Ce n'est que le 21 septembre 1784 que naît le premier de leurs cinq rejetons : Amable Aligros. Maçon, cultivateur ou tisserand, selon les saisons, il se marie une première fois, le 23 août 1812 à Aubière avec Jeanne Bourcheix, née le 19 novembre 1783 à Aubière et décédée le 4 avril 1819. Elle est la fille de Guillaume et de Françoise Roche. D'où Marguerite Alligros, née le 27 juillet 1814, x 29 novembre 1832 avec Jean Dégironde. Amable Aligros, qui mourra le 29 mars 1832, convolera une seconde fois, le 26 janvier 1820 avec Ligière Montel (sans descendance connue).
- Annet Aligros (né le 11 janvier 1788), *qui suit*.
- Marie Aligros (née le 3 juillet 1792, morte le 4 janvier 1864) se marie le 13 mars 1822 avec François Pignol (né le 2 mars 1784, mort le 8 janvier 1864), fils d'Antoine et Jeanne Gioux. D'où Jacquette mariée en 1858 avec Guillaume Randanne, et Jean x 1869 avec Françoise Chossidon.
- Pierre Aligros (né le 9 octobre 1797), maçon et cultivateur, marié le 11 février 1824 avec Anne Fricaud (née le 25 juin 1805), fille de Michel et Geneviève Lonchambon. D'où Marie Alligros, née le 18 mai 1831, mariée le 4 janvier 1855 avec Antoine Roche, et Jean Alligros, né le 2 mars 1834, x 10 juillet 1860 avec Antoinette Bourcheix (ces derniers auront une fille, Élise Alligros x 1882 avec Antoine Laurent).
- Michel Alligros, cultivateur, né le 17 octobre 1800, il passe devant le Maire le 31 janvier 1827, pour s'unir à Anne Bayle (née le 14 novembre 1803, morte le 25 juin 1840), fille de Michel et Marie Fallateuf. Ils auront deux enfants : Joseph Alligros, cultivateur, né le 11 octobre 1831, marié le 1^{er} septembre 1860 avec Jeanne Bourcheix, et Marie Alligros, née le 12 novembre 1836, mariée le 29 août 1857 avec Jean Bourcheix. Joseph aura une fille, Amélie Michelle Alligros, mariée le 1889 avec Joseph Lanore ; Marie aura deux filles prénommées Marie. La première décèdera à l'âge de deux ans, la seconde se marie en 1887 avec Etienne Courtial.



Maçons sur un échafaudage

Annet Aligros, né le 11 janvier 1788 (mort le 17 juin 1823), est maçon ; il épouse le 17 février 1813, Jacqueline Aubény, née le 5 juin 1788 (morte le 13 janvier 1844), fille d'Amable et Anne Gioux. Nous leur connaissons quatre enfants : Amable, Pierre, Martin et Jean.

TROISIEME GENERATION :

- Amable Aligros, cultivateur, né le 30 janvier 1814, épouse le 17 février 1841 Marie Cheminat, née le 12 décembre 1816, fille de Jean et de Marie Montel (sans descendance connue).
- Pierre Alligros, cultivateur, est né le 2 mai 1816. Il se marie le 14 mars 1844 Françoise Gioux, née le 30 juin 1822, fille de Michel et Antoinette Chatagner. D'où Jean Alligros, né le 21 mars 1845.
- Martin Alligros (°8 février 1820) *qui suit*.
- Jean Alligros, cultivateur, né le 13 juin 1822. Marié le 14 décembre 1848 avec Marie Mazin, née le 13 janvier 1829, fille de Martin et Antoinette Blant, n'a pas de descendance connue.

Martin Alligros, cultivateur, naît le 8 février 1820. Il épouse le 3 juillet 1845, Anne Gioux, née le 21 juillet 1826, fille de François et Marie Faye. Ils ont trois enfants : Marie, Amable et autre Marie.

QUATRIEME GENERATION :

- Marie Alligros est née le 2 février 1848. Elle épouse le 3 juin 1872 Gilbert Fineyre, propriétaire cultivateur, né le 28 juillet 1848, fils de François et Marguerite Planche. Ils auront trois enfants : Anne, mariée en 1897 à Auguste François Desmottière ; Martin, marié en 1900 Marie Anastasie Astorgue ; et Guillaume, marié en 1901 Antonine Françoise Jallut.
- Amable Alligros (né le 24 mai 1850) *qui suit*.
- Marie Alligros, née le 5 mars 1853, épouse le 22 août 1882 Jean Félix Gioux, né le 16 avril 1856, fils de Guillaume et de Félicie Brussère. Ils auront une fille, Anne, mariée en 1908 à Antoine Bayle.

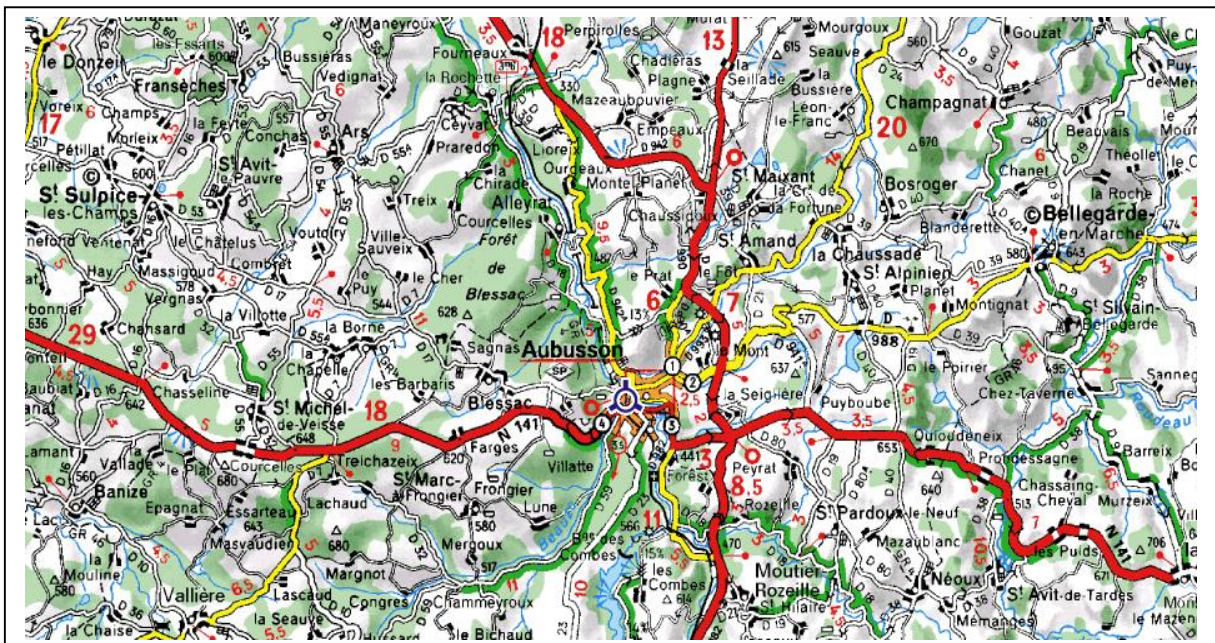
Amable Alligros, cultivateur, né le 24 mai 1850, épouse le 22 août 1882 Marie Gioux, née le 2 décembre 1856, fille d'Annet et Marguerite Montel. Martin *qui suit* naîtra de leur union.

CINQUIEME GENERATION :

- Martin, né le 29 avril 1886, est cultivateur. Il épouse le 22 mars 1912 Joséphine Savinel, née en 1889, fille de Damien Félix et Audile Force. Ils auront deux enfants : Alexandrine et André, le père de Christian Alligros. ■

Tous les actes ont eu lieu à Aubière, sauf mention contraire.

Saint-Avit-le-Pauvre et Saint-Silvain-Bellegarde ne sont pas très éloignés l'un de l'autre comme le montre cette carte :



Le maçon est avant tout un constructeur. Et si au moyen âge une même corporation réunissait, sous l'autorité d'un maître maçon, qui avait la fonction d'architecte, toute une pléiade de constructeurs, tels que les *maçons*, les *tailleurs de pierre*, les *plâtriers* ou les *morteliers*, depuis certaines catégories de bâtisseurs ont pris leur indépendance.

Nous nous attacherons à une vision plus actuelle du métier de maçon en présentant ci-dessous quelques familles de maçons aubiérois.

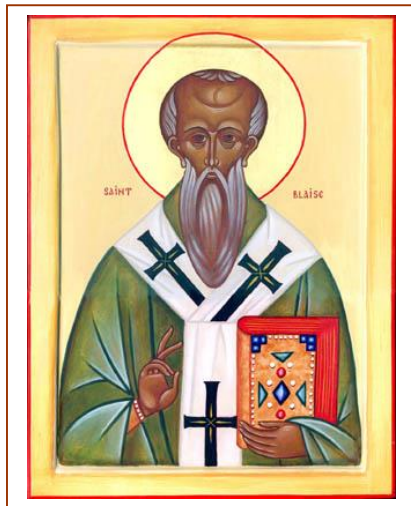
LE MAITRE MAÇON

A partir du XIII^{ème} siècle, il est aussi appelé *maître des œuvres*, véritable architecte, qui traçait les plans, faisait les devis, achetait les matériaux, et surveillait les travaux.

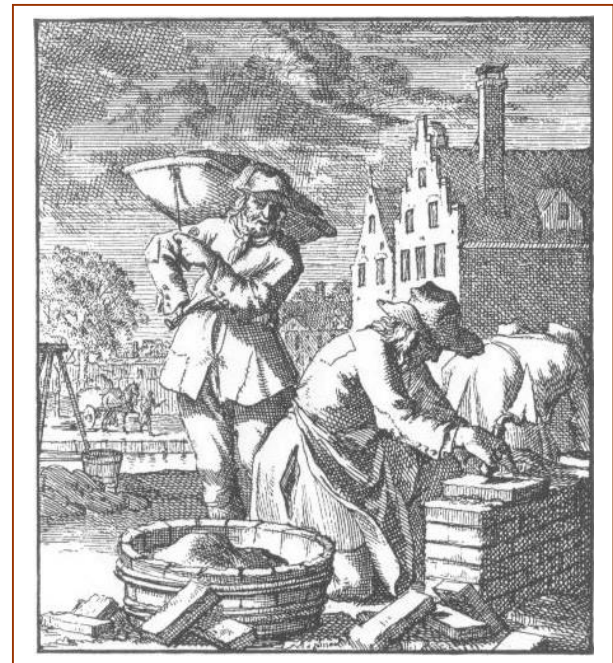
Le métier était libre pour autant que le maçon « *sache le métier et qu'il œuvre dans les us et coutumes du métier* ». Chaque maître ne pouvait avoir qu'un seul apprenti. Et l'apprentissage durait au moins six ans.

Le travail à la lumière était le plus souvent interdit.

Leur patron est saint Blaise.



Saint Blaise



LE METIER

Bâtisseur, le maçon est avant tout le premier intervenant sur le chantier. C'est celui qui va poser la première pierre. De son travail va dépendre la bonne marche du chantier.

Le maçon réalise donc le gros œuvre, qui représente la structure verticale et horizontale, extérieure et intérieure de la construction, depuis les fondations. Structure composée de matériaux lourds, comme la pierre, et du mortier.

LA MAÇONNERIE ET SES AUTRES METIERS

Le métier de maçon comprend un grand nombre de catégories, données par le Dictionnaire historique des arts, métiers et professions d'Alfred Franklin, et dont beaucoup ont disparues aujourd'hui.

APPAREILLEURS : Dans la langue spéciale à plusieurs métiers, ce mot signifiait *apprêteurs*. Mais l'on nommait plus spécialement alors, appareilleur l'ouvrier qui prépare le travail aux tailleurs de pierre, choisit celle-ci, et y indique le tracé à suivre pour la coupe.

ARCHITECTE OU MAITRE DES ŒUVRES DE MAÇONNERIE : Ce n'est qu'au XVI^{ème} siècle que le premier va succéder au second. Auparavant, c'est le maître des œuvres qui trace les plans, fait les devis, achète les matériaux, passe les marchés, surveille les travaux, toise et reçoit l'ouvrage, paye les ouvriers.

LA VIE D'UN MAÇON DE LA CREUSE (extraits)

LEONARD POSE LA HOTTE POUR PRENDRE LA TRUELLE

« Un jour, mon compagnon me dit : »Te voilà maintenant un gros et fort garçon, tu ne peux pourtant pas toujours servir les maçons et flâner dans un gâchoir. J'ai vu hier ton oncle, Martin, il commence des travaux à Bercy, chez un marchand de vin, appelé Soulage. Je lui ai dit qu'il devait te faire commencer à limousiner. » Je trépassai de joie, et, le soir même, je courus chez mon oncle.

En me voyant il me dit : « J'ai donné commission à un de mes ouvriers d'aller te chercher ; il faut te procurer des outils et nous allons voir comment tu vas t'en servir. »

Je jetai ma hotte et ma pelle au diable, j'allai chercher, le lendemain, un garçon à la grève et me voilà compagnon ; j'avais dix-sept ans, et j'avais servi les maçons près de trois ans.

Fier de cette nouvelle condition je pensais que le roi était à peine mon égal. En entrant au garni, je courus embrasser ma logeuse et je reçus avec une satisfaction facile à comprendre, les compliments des amis : « Allons ! Allons ! me disaient-ils, deviens un maçon comme ton père, c'est tout ce que nous te souhaitons. »

« J'appris la signification du mot : *battre les gravats*. On dit qu'un ouvrier du bâtiment bat les gravats, quand il n'a pas le sou, ni pour aller à la gargote ni pour boire un canon chez le marchand de vin, à l'heure du dîner. Le batteur de gravats se couche sur le plâtre, pendant les heures de repas, puis il mord son morceau de pain ou croque une pomme, s'il lui reste un sou, et boit de l'eau s'il a soif. »

« 1835 : On trouvait plus facilement à s'embaucher et on gagnait quelques sous de plus par jour : 3 francs pour les limousinants, au lieu de 55 sous, et toujours 3,50 francs ou 3,75 francs pour les maçons. »

« 1839 : La journée de maçon valait 3 francs 50 et pour quelques-uns 3 francs 75 et même 4 francs, mais il était d'usage de donner dix sous de plus, par jour, aux tâcherons. »

[SOURCES : MEMOIRES DE LEONARD ANCIEN GARÇON MAÇON par Martin Nadaud - Hachette, 1976 - (que je recommande vivement à la lecture)]

BARDEURS : Ouvriers maçons employés au transport des pierres. Le *bard* est une sorte de civière ; pour les pierres très lourdes, il est remplacé par un chariot à roues nommé *binard*.

BATTEURS DE CIMENT : Ouvriers qui concassent les tuilots dont on fait le ciment.

BATTEURS DE PLATRE : Ce sont ceux qui battent la pierre à plâtre après qu'elle a été cuite au four.

BOUSILLEURS : Ouvriers maçons qui avaient la spécialité du bousillage. Celui-ci consistait à élever des constructions légères avec de la boue et de la paille hachée. Ce mot avait aussi un autre sens : mauvais ouvriers, qui savent mal leur métier et qui travaillent avec peu d'adresse et de propreté. D'où le verbe familier *bousiller* que l'on emploie aujourd'hui et dont chacun connaît le sens.

CHAUFOURNIERS : Faiseurs et marchands de chaux.

CREPISSEURS : Ouvriers maçons qui enduisent les murs de plâtre ou de mortier. On trouve aussi *porgeteurs*.

FICHEURS : Ouvriers maçons qui, au moyen de la *fiche*, introduisent le mortier dans les joints des pierres.

GARÇONS DU TAS : Ouvriers maçons qui servaient d'aides à l'appareilleur.

GOUJATS : Ouvriers maçons. Le goujat porte sur les épaules une machine qu'on appelle *oiseau*, espèce de petite hotte de bois, plate et composée de quatre morceaux de bois, dont les deux qui portent sur les épaules sont couverts de planches jusqu'à la moitié, et dont l'autre moitié demeure vide, afin que le goujat y passe la tête et que de chaque main, il tienne chacun de ces bouts.

HALLEBARDIERS : Ouvriers maçons qui manœuvrent les pierres massives dans les chantiers.

HOURDEURS : Ouvriers maçons qui avaient la spécialité des constructions grossières où entrent surtout du plâtre, du mortier, de la terre, de la paille, de l'argile. On les appelait aussi *plaqueurs en argile* ou *terrasseurs*.

LIMOUSINS : On appelle ainsi cette sorte de maçons qui travaillent en mortier et en terre, parce que c'est principalement de Limoges et du Limousin que sortait tous les ans ce grand nombre d'ouvriers qui se répandaient dans tous les ateliers des provinces et particulièrement dans ceux de Paris, pour y faire ces ouvrages de maçonnerie, que, de leur nom, on appelle *limosinage* ou *limoniserie*.¹

LOUVEURS : Ouvriers maçons qui font les trous dans les pierres, pour y placer les louvets de fer qui servent à attacher les câbles avec lesquels on les élève.

¹ - « *Limousiner* », c'est proprement faire de la maçonnerie avec des moellons liés par du mortier et ensuite enduits de plâtre.

MANGÈVRES OU SERVANTS : Ce sont ceux qui servaient les compagnons maçons, pour gâcher le plâtre, nettoyer les règles et calibres, et apporter sur l'échafaud les *moillons* et autres choses nécessaires pour bâtir.

MOILONNEURS : Tailleurs de moellons.

MORTELIERS : Ouvriers qui réduisaient en poussière certaines pierres dures, pour en former un ciment spécial. Cette opération nécessitait sans doute l'emploi d'un mortier, et c'est de là qu'est venu le nom du mélange de sable et de chaux. Au XIII^{ème} siècle, ils appartiennent à la corporation des maçons. Comme eux, ils avaient saint Blaise pour patron, selon une tradition datant de Charles Martel, qui les exemptait du service du guet : « *Li mortelier sont quite du gueit, très le tans [depuis le temps] de Charle Martel, si come li preud'ome l'ont oi dire de père à fil [de père en fils]* ».

PIQUEURS DE MOELLONS : Ouvriers maçons qui piquaient les moellons.

PLAFONNEURS : Ouvriers qui dérobent aux yeux la saillie brute des poutres et les joints intérieurs des planchers.

PLATRIERS : Au XIII^{ème} siècle, ils appartenaient à la corporation des maçons. Cependant, ils étaient les seuls à devoir payer un droit de cinq sous, avant de s'établir. En même temps, chacun d'eux jurait « *seur sains [sur les reliques des saints] que il ne metra rien avec le plastre fors le cueur du plastre, et que il liverra [livrera] bone mesure et loial* ». Les plâtriers ont aussi saint Blaise pour patron.

PORTE-AUGE : C'est un maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qu'on va quérir dans les carrefours, pour rétablir quelque petit endroit où l'on a besoin de maçonnerie, de gonds, de gâches, etc.

PORTE-OISEAU : C'est le nom qu'on donne au garçon ou à l'apprenti maçon qui porte l'*oiseau*, espèce de vaisseau qui sert à porter le mortier. Il est composé de deux ais joints d'un côté en équerre et arrondis par l'autre extrémité ; il se porte sur les épaules par le moyen de deux morceaux de bois qui débordent (*voir Goujats*).

PORTE-PIECE : Ouvrier maçon qui porte sur ses épaules, à l'aide d'une faisine [de *fais*, fardeau] de paille qui lui entoure la tête, des pierres de taille très lourdes, et qui les monte sur une échelle, de quelque hauteur que soient les bâtiments... Ces porte-pièces, dont le métier ne dure tout au plus que cinq ou six ans, ne sont employés que dans les endroits où l'on ne se sert pas de grues pour monter les grosses pierres.

PORTEURS DE PLATRE : Portefaix.

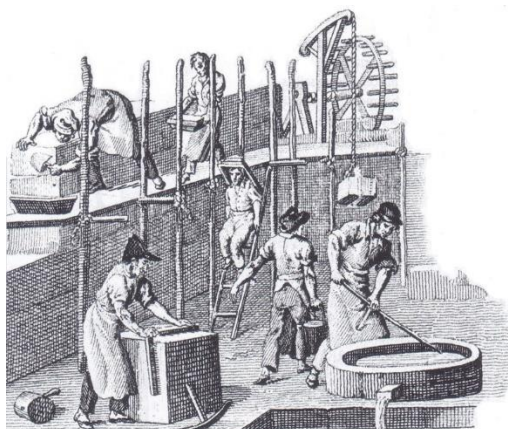
POSEURS : Ouvriers maçons qui reçoivent la pierre de la grue ou élevée avec la grue, et qui la mettent en place, de niveau, d'alignement et à demeure. C'est lui qui fait donner à la pierre son à plomb par l'obéissance du ciment encore humide. Leurs aides s'appellent *contre-poseurs*.

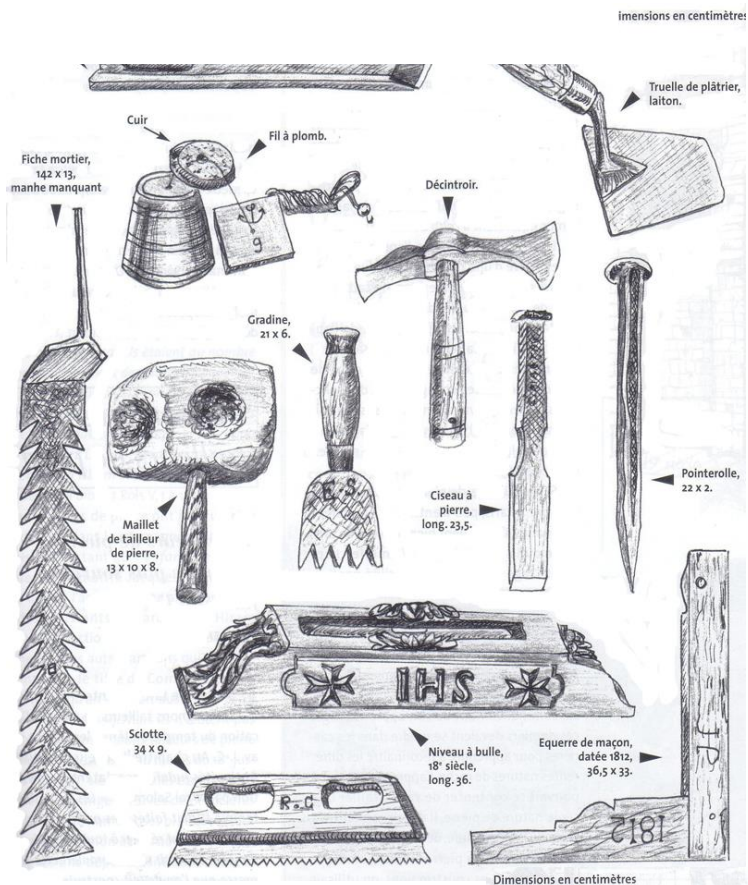
QUARRELIERS : Tailleurs de pierre ou carreleurs.

ROCAILLEURS : Ouvriers en architecture rustique, grottes, rochers, etc. Les ouvriers rocailleurs appartenaient à la corporation des maçons.

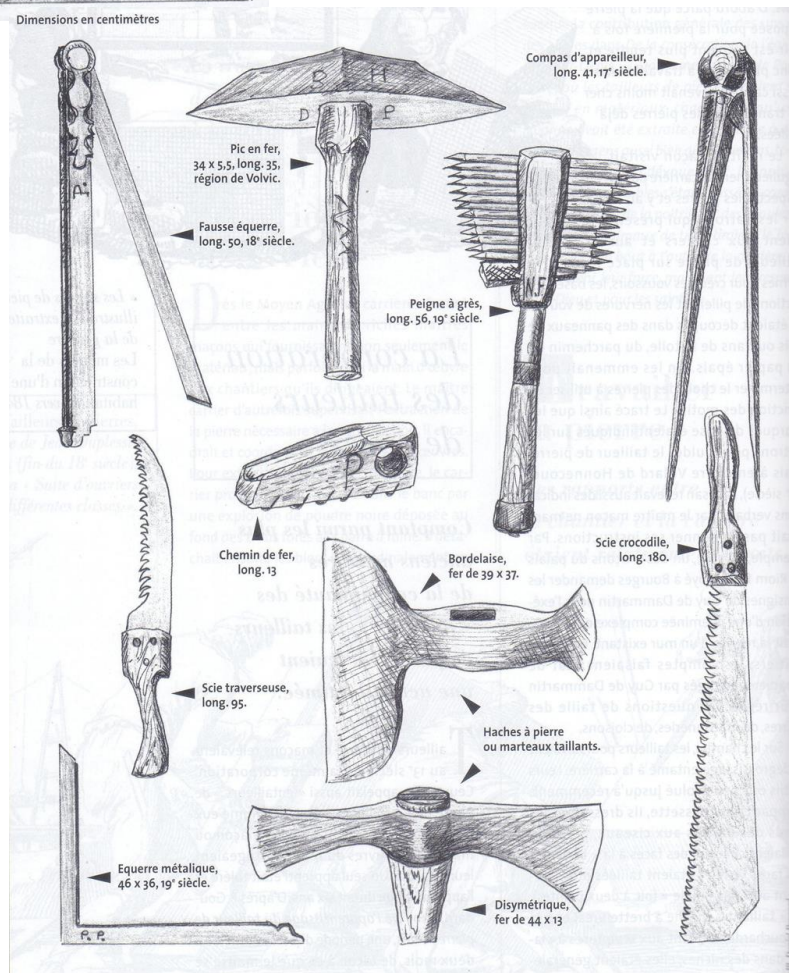
TAILLEURS DE PIERRE : Au XIII^{ème} siècle, ils appartenaient à la corporation des maçons. Ils ont aussi saint Blaise comme patron.

TOMBIERS : Au moyen âge, les maçons ou les artistes qui avaient pour spécialité la construction ou la décoration des tombes étaient nommés *tombiers* ou *tailleurs de tombes*. Par lettres patentes d'octobre 1609, le titre de *faiseurs de tombes et épitaphes* fut donné à la corporation des marbriers.

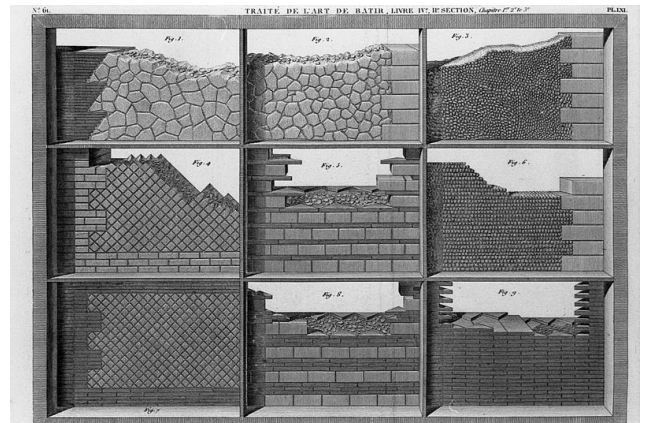
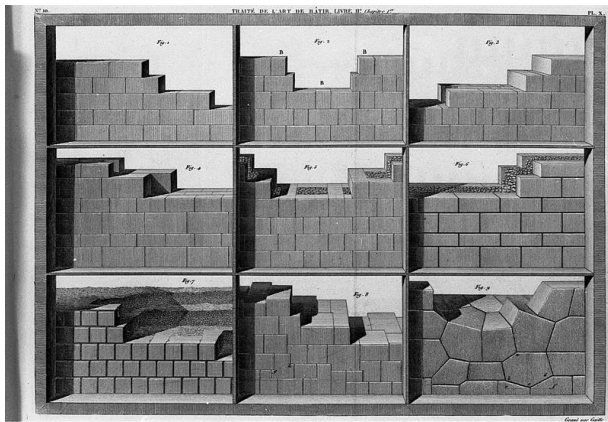
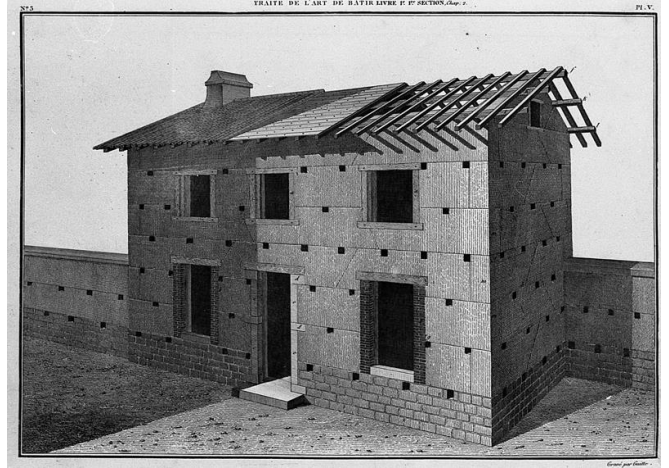
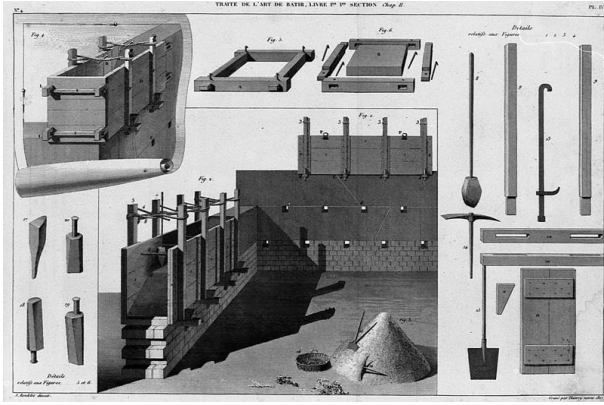




< Les outils du maçon plâtrier et du tailleur de pierre.



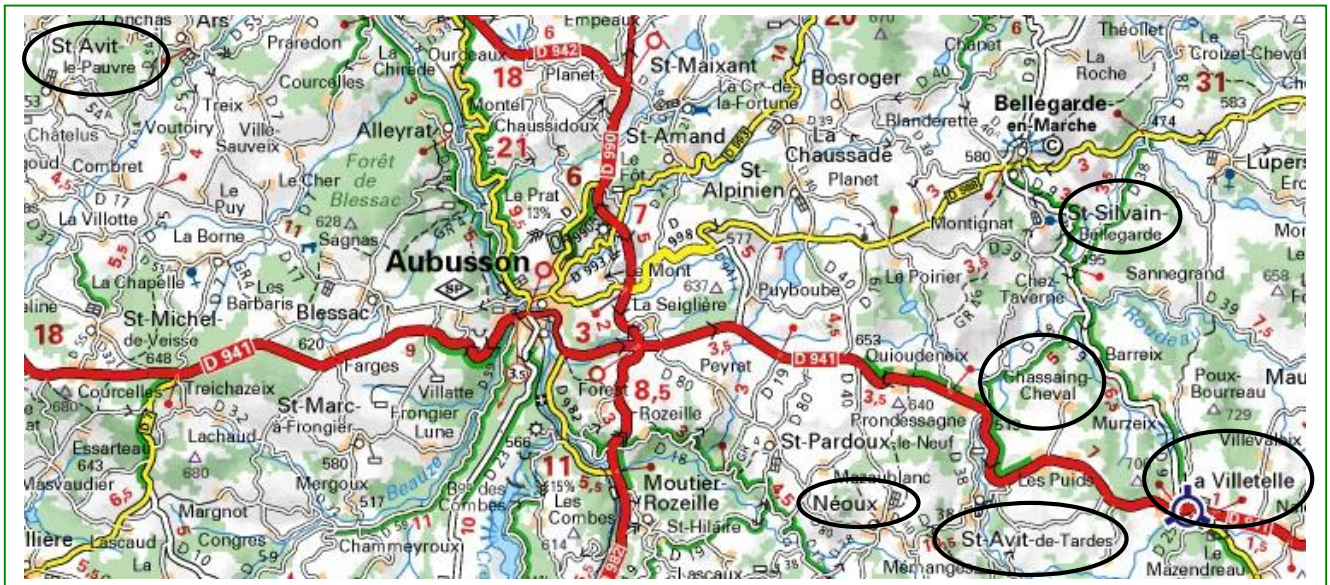
Les outils du tailleur de pierre >



Planches transmises par François Bourcheix (✠)

LES FAMILLES DE MAÇONS AUBIEROIS

Comme nous allons le voir ci-dessous, beaucoup de maçons, travaillant à Aubière, viennent de la Marche ou plus simplement de la Creuse. On le remarque dès le XVI^{ème} siècle, et en particulier, depuis le retour de Gilbert de Jarrie d'Aubière, de son pèlerinage à Jérusalem, au début des années 1590. Gilbert de Jarrie est non seulement baron d'Aubière mais aussi de Saint-Avit en la Marche (Saint-Avit-le-Pauvre aujourd'hui) ! De là à dire et à croire que c'est le baron Gilbert qui leur a montré le chemin jusqu'à Aubière, où leur savoir-faire était reconnu et attendu, il n'y a qu'un soupir...



LES PRECURSEURS

- ◆ SYMON FANAUD. Le premier maçon connu à Aubière est François Symon FANAUD. Il n'a malheureusement pas laissé beaucoup de renseignements sur sa vie. Il meurt vers 1586-1587, et laisse une veuve, Catherine FAYFEU, qui se remarie par contrat à Aubière, le 24 avril 1587 avec Pierre SALLYGAYR. Sans descendance connue.
- ◆ LEONARD CHARMEAU. Originaire de la Creuse, il est de la famille des tisserands que l'on retrouvera plus tard sous la graphie CHALAMAUD. Il épouse le 1^{er} avril 1593, la veuve du tisserand Annet LABBAT. Il a un fils, Michel Charmeau, qui épousera le métier de tisserand, et laissera une nombreuse descendance de tisserands et de laboureurs.
- ◆ PIERRE CHARMEAU. Le frère du précédent. On le connaît grâce à son testament qu'il dicte au notaire Guillaume Aubeny, le 23 novembre 1615, alors qu'il se trouve chez son neveu, Michel Charmeau dont on vient de parler. Comme tous ceux atteints de maladie à cette époque où la médecine est « incertaine », il convoque le notaire et voici ce que nous apprend son testament : « *Pierre Charmeau, masson du lieu d'Arpheuille, paroisse d'Ars au pays de la Marche, étant dans la maison de Michel Charmeau, son neveu, tixerand de ce lieu [d'Aubière], indisposé de sa personne par certaine maladie corporelle (...), a fait son testament nuncupatif. Il veut que son corps soit inhumé dans le cimetière de ce lieu d'Aubière, au tombeau où est Léonard Charmeau son frère, et pour le fait de sa sépulture, obsèques et funérailles, il s'en est entièrement remis à la discrétion dudit Michel Charmeau son neveu, s'assurant qu'il en fera son devoir. Il a fait et institué de sa propre bouche son héritier universel en tous les biens qui demeureront de son décès : ledit Michel Charmeau, fils à feu Léonard son frère, en payant ses dettes, legs et funérailles, le tout en considération des bons et agréables services, secours et entretien qu'il lui a fait en cette sienne maladie, et autres qu'il espère recevoir de lui par ci-après... Pour les personnes qui*

voudraient prétendre quelque droit à sa succession, ledit testateur leur a donné la somme de vingt sols à chacun d'eux... Témoins : Jacques B... tixerand, Michel Brolly, fils à Jacques dudit Aubière, Léonard Rodier, masson de la paroisse [St] Mars la Franchise, Annet Coray, le saulnier, demeurant audit lieu, M^{res} Anthoine Mazen et Claude Feulhade, prêtres, et Anthoine Sudre étant dudit Aubière, qui n'ont su signer, sauf lesdits Mazen et Feulhade, qui ont signé » (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 30 – A.D. 63). Il n'a pas laissé de descendance. Mais rien ne nous dit qu'il soit resté et décédé à Aubière.

♦ LEONARD RODIER. C'est ce masson de la paroisse [St] Mars la Franchise [Creuse], qui est témoin pour le testament de Pierre Charmeau, qui précède. C'est la seule mention de son existence que l'on ait. Mais il devait travailler à Aubière pour être présent au dernier acte de son compagnon. Sans attache ni descendance connue.

♦ ANTOINE GUILLON. Il apparaît à Aubière par son contrat de mariage avec la veuve de Pierre ROUX, Anthonia AUREILHE, le 9 novembre 1648. Sans descendance connue.

♦ MICHEL DUBREU. Voilà qu'avec lui réapparaissent les maçons de la Creuse ! Il est en effet originaire de La Celle Barmontoise² où il naît vers 1659. On ne sait quand il débarque à Aubière. On ne lui connaît pas d'épouse non plus. Il semble néanmoins qu'il ait exercé son métier de maçon à Aubière où il meurt, à l'âge de 60 ans, le 9 décembre 1719.

LA LIGNEE DES MAZIERE, MAÇONS DE LA CREUSE

Michel MAZIERE est né vers 1670 à Ménec, paroisse de Néoux, dans la Creuse, au sud-est d'Aubusson. Il est le fils de Claude, un maçon, et de Jeanne CHAZOTTE. Et il devient maçon à son tour. Les années 1693-1694 apportent la famine en Creuse, comme partout en France. La vie, la survie, dirais-je, devient difficile. Comme beaucoup de ses congénères, il est obligé de s'expatrier, et dès qu'il termine sa formation auprès de son père, il prend son baluchon et va sur les routes.

Elles le conduisent, en cette fin de XVII^{ème} siècle, à Clermont, puis à Aubière. Là, il trouve du travail, en bâtissant caves et maisons. Il trouve également une épouse. C'est sur une Aubiénoise, Jeanne VEDEL, que se porte son choix. Elle est fille d'Antoine et de Marie CHAMBON. Les registres paroissiaux ne nous sont pas d'un grand secours (lacunes), mais les deux promis sont passés devant le notaire d'Aubière, le 27 juin 1699, pour un contrat de mariage en bonne et due forme.

Le bonheur est de courte durée, Jeanne meurt en 1703 sans descendance. Michel se remarie dans l'année avec Marthe MONTAIGNE, qui mettra au monde quatre enfants :

- ♦ François, né le 29 mai 1704 ;
- ♦ Catherine, née le 26 octobre 1706 ;
- ♦ George, née le 18 août 1711 ; tous les trois sans alliance ni descendance connue ;
- ♦ Michel, né le 24 mai 1718, dont on reparlera plus loin.

En 1720, Michel MAZIERE père, passe un contrat avec François BAILE, qui vient d'acheter une maison à Aubière. Ce dernier lui donne « *la somme de soixante six livres pour avoir fait et construit une cheminée entremée de pierre de tailhe, cendriere, avoir aussy construit deux fenestres dans le cuvage de lad maison, une du cotté de nuit et l'autre du cotté de midy, grossoyier les plus gros trous dud cuvage, crespier la chambre, resuivre le couvert d'icelle ou pour avoir bouché une breche du cotté de la maison du guilliaume jallus, fournir tous les thuilhes necessaires, pierre, chaud, sable, ou pour les journées de l'ouvrier qui l'auroit servy* ». ³

Michel MAZIERE est à cette époque maître maçon, puisqu'il emploie un ouvrier.

Quelques années plus tard, il est encore en affaire avec le même François BAILE, laboureur et tisserand. Il reconnaît avoir reçu de ce dernier la somme de quatre-vingt-dix livres pour avoir « *construit un degré [escalier] à une maison ou cuvage ; avoir fait la porte dicelle maison de pierre de tailhe, un estable a pourceau au dessous dud degré dont la porte*

² - Aujourd'hui : La Villetelle (Creuse).

³ - Quittance passée le 25 avril 1720 devant maître Courtes à Aubière (5 E 44 171).

*d'icelluy est aussy de pierre de taille, ou pour avoir fait la porte du cuvage delad maison aussy de pierre de taille, avoir fourny chaud, sable, toute la pierre de taille et autre tant dud degré que desd portes pour ses journées ou pour celles des ouvriers quy l'auront servy ».*⁴

Les affaires semblent bien marcher pour ce maître maçon qui a maintenant plusieurs ouvriers.

DEUXIEME GENERATION :

Michel MAZIERE (°24 mai 1718 ; +4 septembre 1763), maçon, fils de Michel et de Marthe MONTAIGNE, épouse le 27 janvier 1739, Michelle ARNAUD (°1^{er} avril 1714 ; +22 novembre 1786), fille de Guillaume et de Antoinette JOZAT. Ensemble, ils auront cinq enfants :

- ♦ Louis, né vers 1744, *qui suit* ;
- ♦ Anne, née le 17 février 1750 ;
- ♦ Marguerite, sa jumelle, née le 17 février 1750 ;
- ♦ Antoinette, née le 2 mars 1752 ;
- ♦ Marie, née le 31 août 1756 ; les quatre filles sans alliance ni descendance connue.

TROISIEME GENERATION :

Louis MAZIERE, né vers 1744, mort le 3 novembre 1807, deviendra maçon et complètera ses revenus avec la profession de cultivateur-vigneron, comme la plupart des Aubiérais. Le 27 janvier 1767, il se marie avec Antoinette BAIL, fille d'Antoine et de Françoise NOELLET. Quatre enfants naîtront de leur union :

- ♦ Antoine, né le 26 mars 1768, sans alliance ni descendance connue (sad) ;
- ♦ Marie, née le 26 juin 1770 (+9 mars 1838), épouse le 29 mai 1797, Amable BOURCHEIX, d'où sept enfants ;
- ♦ Jean, né le 20 décembre 1772, sad ;
- ♦ Antoinette, née le 24 juin 1775, mariée le 28 juillet 1799, à Jean COHENDY, d'où deux enfants.

A partir de 1793, Louis MAZIERE a quelques démêlés avec un certain Jean BAILLE et consorts, à propos du sens d'ouverture des portes de caves...⁵

REQUETE DE LOUIS MAZEYRE - DECISION D'HUISSIER DU 6 OCTOBRE 1793

« Aujourd'huy quinze vendémiaire an 2 de la République française, à la requette du citoyen Louis Mazeyre, cultivateur habitant de la commune d'Aubière, lequel fait élection de domicile en sa maison,

Je, Jean Bellard, huissier au Tribunal de District de [Clermont], résidant à Romainat, soussigné, me suis transporté au domicile du citoyen Jean Baille, fils à Géraud, tant pour luy que pour Thomas Baille, son frère, cultivateurs, habitants de la commune d'Aubière, parlant à sa personne, auquel j'ai dit et remontré que par acte reçu Houry et son confrère, notaires royaux, le 14 février 1771, il avait acquis du citoyen Girard, notaire public, habitant de la même commune d'Aubière, un emplacement de terrain, de font en comble, propre à y faire creuser une cave, situé dans les appartenances dudit lieu d'Aubière, au terroir du Puy, de la longueur de trente pieds de long sur environ onze pieds de large, à l'aspect de septentrion et midy, plus amplement déclaré et confiné au susdit acte, qu'en conséquence de cette acquisition, le requérant a fait creuser et construire une cave sur ledit emplacement, mais depuis quelques années les dits compères ont jugé à propos d'embarrasser le corridor, ou passage commun, en faisant mettre les portes de leurs caves en dehors, en sorte qu'il est impossible au requérant de pouvoir aller et venir librement dans sa cave. C'est vainement et sans fruit qu'il les a cités en conciliation devant le juge de paix d'Aubière. C'est pourquoi je leur ai parlé comme dessus, donné assignation à

⁴ - Quittance du 14 mars 1729 devant maître Courtes à Aubière (5 E 44 180).

⁵ - Trois textes transmis par André Chapeau †. Jean Bayle, né le 10 janvier 1753, est x₁ 3 février 1774 Étienne Lacombe ; x₂ 3 février 1778 Marie Roche ; x₃ 1^{er} octobre 1798 Gilberte Lance. Il est fils de Giraud et d'Anne Taillandier.

comparoir pardevant les citoyens juges du Tribunal de District de cette commune de Clermont, le vingt-huit du présent pour se voir condamner à laisser au requérant la pleine liberté du passage en question commun et qu'ils soient tenus de fermer et d'ouvrir en dedans les portes de leurs caves qui communiquent au passage, suivant qu'il sera permit au requérant de le faire faire à leurs frais et dépens, dont exécution luy sera délivrée et sous la réserve qu'il se fait expressément de prendre par la suite telles autres conclusions qu'il avisera.

Fait et laissé copie du présent les dits jour et an. » Signé : Bellard.

JUGEMENT DU TRIBUNAL DE DISTRICT DU 3 JUIN 1795

« Au nom du Peuple français, le Tribunal de District de Clermont-Ferrand, chef-lieu de Département du Puy-de-Dôme, a rendu le jugement suivant :

Entre Louis Mazeyre, cultivateur habitant de la commune d'Aubière, demandeur, aux fins de citation du quinze vendémiaire dernier [6 octobre 1793] d'après le certificat de non-médiation du Bureau de paix du canton d'Aubière, du quatre dudit mois, d'une part, et Jean Baile, fils à Géraud, tant pour lui que pour Thomas Baile, son frère, Thomas Baile aîné aussy, tant pour lui que pour la veuve de François Baile, tous cultivateurs, habitant la même commune d'Aubière, défendeurs, d'autre, Il s'agit de statuer sur une demande en changement de porte de cave.

Les parties sont propriétaires de plusieurs caves contiguës dans le lieu d'Aubière et dont l'entrée donne sur un passage ou corridor commun.

Le demandeur a prétendu que les portes de ses caves, qui ouvrent sur le corridor, gênent l'usage d'ycelluy. Il a, en conséquence, fait citer les deffendeurs pour être tenus de changer les dites portes et les faire ouvrir dans l'intérieur de la cave, de manière que le corridor commun soit libre.

Les deffendeurs ont soutenu que ces portes ont été depuis l'origine des dites caves telles qu'elles sont aujourd'huy et que si le demandeur a changé sa porte, il ne s'en suit pas que les autres doivent l'être.

Les parties ayant été contraires sur le fait, il est intervenu, le huit brumaire dernier, un jugement contradictoire entre elles qui ordonne une descente de juge, laquelle a eu lieu le dix-neuf frimaire suivant et il résulte du procès-verbal qui en a été dressé que les portes sont d'ancienne construction.

Après avoir ouï Pradier pour le demandeur, et Leblanc pour les deffendeurs, le Tribunal, par jugement en premier ressort, a délibéré publiquement et opiné à haute voix, attendu que au procès-verbal de défense du dix-neuf frimaire dernier, il résulte que les portes des différentes caves, ayant leur passage sur le corridor dont il est question, ouvrent dans ledit corridor et non dans les caves et que l'innovation faite par le demandeur ne remonte qu'à environ dix mois, que cette innovation ne peut nuire aux parties ni changer les destinations et l'état des lieux, déboute la partie de sa demande et la condamne aux dépens.

Fait judiciairement pardevant les dits citoyens Mauge, Président, Boyer et Astier, juges, et Arzac, suppléant, le vingt-sept ventôse an 3 [17 mars 1795] de la République française, une et indivisible.

Au nom du Peuple français, il est ordonné à tous huissier sur ce requis de mettre le dit jugement à exécution et à tout commandant et officier de la force publique de prêter main-forte lorsque en seront légalement requis aux Commissaires nationaux près les tribunaux et tenir la main.

En foi de quoi, le présent jugement a été signé par le Président du Tribunal et par le Greffier. » Signé : Fauverteix.

SIGNIFICATION D'EXECUTION DU 22 JUIN 1801

« Aujourd'huy, trois messidor an 9 de la République [22 juin 1801], à la requête de Jean Bayle, fils à Géraud, de Thomas Bayle, son frère, de Thomas Bayle aîné et de la veuve de François Bayle, tous cultivateurs, habitants de la commune d'Aubière, Lesquels font élection de domicile en leurs maisons et déclarent que le citoyen Leblanc, avoué au Tribunal civil de Clermont, occupera, en tant que de besoins,

J'ai, Annet Dufournoux, huissier au Tribunal civil de Clermont, y résidant, patenté n°13(0) soussigné, signifié et donné copie à Louis Mazeyre, cultivateur, habitant de la même commune d'Aubière, du jugement contre lui, rendu par le Tribunal du ci-devant District de Clermont, le vingt-sept ventôse an 3, et l'ai sommé de satisfaire aux condamnations prononcées contre lui dans ycelui, sans délai, aux peines, tant du dit jugement susdatté que du présent. Le dit jour et an. » Signé : Defournoux.



♦ LOUIS CHATIN. L'origine de ce maçon nous est inconnue, tout comme son mariage avant 1781 avec Françoise SOLIGNAT, avec laquelle il aura quatre enfants, tous nés à Aubière : François (né le 11/10/1781), autre François (né le 30/10/1782), Anne (née le 23/11/1783) et Jean (né le 09/11/1793).

♦ FRANÇOIS GALIOT OU GAILLOT. Ce François GALIOT, maçon de son état, arrive peu avant 1780 à Aubière avec son épouse Anne PORTE ou LAPORTE. Il est le premier d'une lignée de maçons. Ses enfants naissent à Aubière : Anne (né le 06/01/1780 ; mariée le 08/04/1811 Claude Hébrard) ; Louis (né le 06/08/1783, sad) ; Antoinette (née le 03/02/1793 ; mariée le 09/07/1818 Marien NICOLAS) ; Jeanne (née le 29/06/1795 ; marié le 06/11/1821 Jean FARGHOUX) ; et François, *qui suit*

♦ François GAILLOT, fils du précédent, est né le 30 mai 1781 (baptisé le 31 mai ; mort le 22/07/1835). Il devient maçon à la suite de son père. Il épouse vers 1810 Antoinette ROUSSEL (morte le 06/09/1829), avec laquelle il aura deux fils, maçons à leur tour, *qui suivent*. En secondes noces, le 10 juin 1830, François épouse Anne TARINGAUD (née le 09/10/1787), veuve d'Antoine PINSSON, fille de François et de Gilberte BEL.

♦ Pierre GALLIOT, fils du précédent, né le 9 avril 1810, *qui suit* ;

♦ Jean GALLIOT, second fils de François et de Antoinette ROUSSEL, né le 16 juillet 1812, maçon, x₁ 5 janvier 1835 à Michelle BRUGIERE (née le 19/08/1806 ; morte le 17/09/1863), fille de Martin et d'Elisabeth DEGIRONDE ; x₂ 28 juillet 1864 à Marie THOMAZET (née le 11/09/1832 Pérignat-lès-Sarliève), fille de Antoine et de Anne GERLE.

Pierre GALLIOT (né le 09/04/1810), sera maçon également. Il épouse, le 5 janvier 1835, Marie CHABRE (née le 07/09/1807), fille de Jean et de Légère PLANCHE. Leur fils Jean (né le 01/11/1835) continuera cette lignée de maçons. Ce dernier se marie le 2 février 1857 avec Charlotte VACHERON.

RETOUR SUR JEAN ALLIGROS, MAÇON DE LA CREUSE

J'ai déjà longuement parlé de la famille Alligros dans le précédent numéro (pages 56 et suivantes), mais depuis, un document (remis par André Chapeau†) nous donne une précision qui a son importance et qui illustrera à merveille l'arbre des descendants de Jean ALLIGROS, maçon de la Creuse.

Ce document (voir ci-dessous) nous indique que Jean ALLIGROS exerçait déjà son activité de maçon à Aubière en 1780 (et non 1782, comme je l'écrivais).

Il nous dit aussi que Amable MAZEN, avec lequel Jean ALLIGROS passe un accord, est le petit-fils du charpentier Amable MAZEN, qui travaillait conjointement (voir plus haut) avec Michel MAZIERE sur le chantier de la maison de Jean BAILE en 1720 et 1729 !

**PRIX FAIT ENTRE JEAN ALIGROS
ET AMABLE MAZEN D'AUBIERE
12 décembre 1780**

(A.D 5 E 44 347 – M^e Girard à Aubière)

« Par devant les notaires royaux soussignés, fut présent Jean Aligros, fils à feu Michel, masson, habitant de ce lieu d'Aubière, d'une part, et Amable Mazen, fils à feu Amable, laboureur, habitant de ce lieu d'Aubière, d'autre part,

Lesquelles parties sont convenues de ce qui suit ; c'est à scavoir :

1°- que le dit Aligros s'oblige de faire deux murs sur un emplacement de terrain, scavoir, l'un à l'aspect de jour et l'autre à l'aspect de nuit. Le terrain scitué hors les murs de ce lieu d'Aubière et au quartier de La Chapelle ; les deux murs doivent être de la même auteur [sic] que ceux d'Antoine Janon aux aspects de nuit et jour, et qui joignent l'emplacement découvaire [sic] du dit Mazen.

2°- de fournir un portail pour le cuvage, de la largeur de sept pieds, quatre pouces et de la hauteur de sept pieds et demy, avec une pierre au-dessous dudit portail et de toute la largeur d'iceluy.

3°- toutes les marches nécessaires pour monter au premier étage

4°- les murs des dits escalier et balcon

5°- une porte pour un poulailler, de la hauteur de quatre pieds, sur la largeur de deux pieds quatre pouces,

6°- le pavé nécessaire pour paver le balcon comme aussy les pierres nécessaires pour mettre sur le mur dudit escalier et balcon, appellées cadette,

7°- une porte de cinq pieds et demy d'auteur [sic], sur la largeur de deux pieds et demy,

8°- deux fenêtrés de la hauteur de cinq pieds sur la largeur de deux pieds huit pouces,

9°- autres deux fenêtrés de quatre pieds d'auteur sur la largeur de deux pieds et demy,

10°- une cheminée de la largeur et auteur comme celle de la cheminée de la maison actuel [sic] du dit Mazen, comme aussy une pierre à feu,

11°- trois quarts de toizes de panes,

12°- une porte de cinq pieds et demy d'auteur sur quatre pieds de largeur,

13°- l'entablement nécessaire pour l'aspect de jour du dit emplacement de [terrasse?]....

14°- de bâtir et faire la cheminée, comme aussy d'employer toutes les pierres dont il est parlé cy-dessus à la construction ; laquelle pierre de taille doit être prise dans la carrière de Volvic,

15°- de crépir le bâtiment à l'aspect de jour,

16°- de crépir et blanchir dans le premier étage comme aussy de crépir dans le grenier.

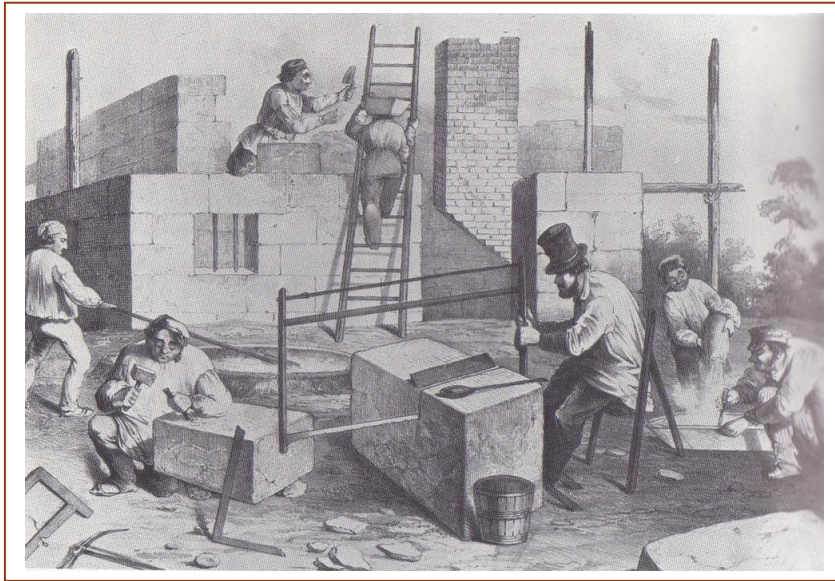
Toutte la pierre de taille cy-dessus sera fournie par le dit Aligros, comme aussy la massonnerie dont il est aussy parlé en les présentes. En l'égard des autres matériaux concernant la chaux, sable et pierre brute, sera fourni par le dit Mazen.

Lequel ouvrage doit être parachevé, bien conditionné suivant les règles de l'art, au vingt quatre juin. Le présent prix fait en accord entre les parties, moyennant la somme de deux cent quarante six livres, laquelle somme, le dit Mazen s'oblige la payer et porter au dit Aligros, scavoir, cent vingt six livres au commencement de l'ouvrage et le surplus au vingt un septembre prochain, à l'entretienement des présentes.

Les parties, chacune en droit, s'étant obligé leurs biens present et avenir.

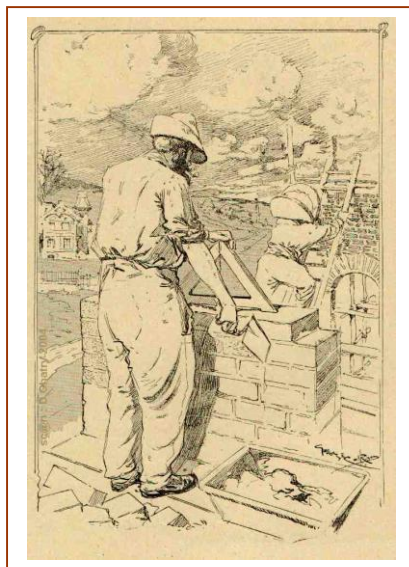
Fait et passé [en double] à Aubière, étude de Girard et des notaires soussignés, le douze décembre mil sept cent quatre vingt. Les parties ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis. » Ont signé : Luquet, Notaire royal ; Girard, Notaire royal (Controllé à Clermont, le 16 Xbre 1780. Reçu quarante deux sous).

Amable MAZEN, né le 8 octobre 1757 (mort le 23/03/1816), est fils de Amable et de Marie CHATAGNIER. Il est l'époux d'Anne PINIOL (née le 10/05/1755), depuis son mariage du 2 mars 1778.



UNE LIGNEE DE MAÇONS DES COMBRAILLES A AUBIERE

Il s'agit des FAURE. Marien FAURE, fils de Pierre, maçon à Saint-Avit en Combrailles (63), et de Marguerite JALLAT. Cette dernière meurt le 7 avril 1791 dans leur maison de Tournadaix [*sic*, lire Tornadet], paroisse de Saint-Avit, quelques mois après la naissance de Marien qui, devenu grand, embrasse la profession de maçon et prend très vite la route. Il a à peine vingt ans à son arrivée à Aubière.



Il va s'y marier le 28 mai 1813 avec Marguerite BLANC (née le 26/01/0787), fille de feu Etienne et de Charlotte BEVIN. Ils nous feront de forts beaux bébés au nombre de quatre :

- ♦ Charlotte, née le 2 avril 1814, mariée le 19 octobre 1854 Jean BRUN (né le 13/03/1814), un meunier originaire de Montmorin (63), fils de Antoine et de Françoise QUESNE, sad ;
- ♦ Anne, née le 13 février 1819, x le 8 février 1843 Jean OBY (né le 02/12/1819), fils de Ligier et d'Antoinette GOUNOT, sad ;
- ♦ Marien, né le 16 mai 1828. Maçon comme son père et son frère Guillaume *qui suit*, il se marie le 4 novembre 1852 avec Marie LAGARDE (née le 14/09/1828), fille de Jean et d'Antoinette BENAIX. Leur fils Guillaume, né le 11 octobre 1855, sera aussi maçon. Il se marie le 21 novembre 1877 avec Françoise BEAUPONCY (née le 06/04/1859), fille de Jean

et de Marie CHASSAGNE. Ils auront un fils, Marius, né le 16 mai 1886. Ce dernier deviendra-t-il maçon ? On ne le sait pas, car il quitte Aubière pour se marier à Cébazat, le 30 septembre 1909 avec Maria ROUGER.

- ♦ Guillaume, né le 11 janvier 1831. Il semble avoir montré la voix à son frère aîné Marien. Plus jeune que ce dernier, Guillaume le devance pour le mariage. Il passe devant le maire le 31 décembre 1851 avec Françoise LAGARDE (né le 31/10/1830) la sœur cadette de la future épouse de Marien. Leurs deux fils, qui deviendront maçons, naîtront avant la naissance de Guillaume en 1855 : Marien, né le 13 mars 1852, marié le 30 mars 1875 Marie Pezant, fille de Claude et de Marie COHENDY (d'où une fille) ; Jean, né le 10 juillet 1854, marié le 6 janvier 1880 Anne Marie FINEYRE, fille de Ligier et de Michelle LAGARDE (d'où 3 enfants).

Signalons deux autres maçons, originaires des Combrailles :

- ♦ GERVAIS VRAY. Il naît à Lachaux, paroisse de Condat en Combrailles, vers 1795. Marié une première fois à Marie N. (morte le 04/06/1817 Montaigut-le-Blanc), il exerce d'abord la profession de maçon à Chadeleuf. Veuf, il vient se remarier à Aubière, le 21 avril 1818 avec Antoinette PACHON, originaire de Pérignat-lès-Sarliève (sad).

- ♦ JEAN PERRIERE. Il est né le 21 mai 1820 au hameau de La Rochette, commune de Sauvagnat-près-Herment, de Jean et de Jeanne DONAT. Devenu maçon, Jean PERRIERE se marie à Aubière le 28 novembre 1849 avec Marie BERTHON, née le 14 mai 1826 à Pérignat-lès-Sarliève (sad).

UNE LIGNEE AUBIEROISE DE MAÇONS : LES EBELY

C'est Etienne EBELY, né le 18 mars 1795, fils de Joseph et de Marie CHATAGNIER, qui est le premier maçon de la famille. Il se marie le 25 janvier 1815 avec Jeanne DEGIRONDE, fille de Jean et de Catherine TRALAT. On leur connaît quatre enfants :

- ♦ Catherine, née le 23 juin 1816, x 6 avril 1836 Jean-Pierre PEZET, d'où descendance ;
- ♦ Thomas, né le 8 décembre 1819. Maçon de profession, il épouse le 28 janvier 1841, Françoise ARNAUD, fille d'Antoine et de Gilberte BREULY. Leur fille, Marguerite, épousera François FONTEIX en 1863 ;
- ♦ Françoise, née le 21 février 1822, sad ;
- ♦ Amable, né le 16 novembre 1825. Il devient également maçon avant d'épouser, le 6 avril 1848, Jeanne DEGIRONDE, fille de Michel et de Marie VERGNE. Ils ont trois enfants :
- ♦ Jeanne, née le 23 juin 1850, sad ;
- ♦ Michel, né le 19 janvier 1857, *qui suit* ;
- ♦ Marguerite, née le 7 avril 1860, mariée le 29 avril 1879 avec Pierre MAZEN (né le 31/05/1856), d'où descendance.

Michel EBELY (né le 19/01/1857), maçon, épouse le 21 novembre 1882, Françoise MONTEL (née le 28/03/1860), fille d'Etienne et Marie BAILE. Ils auront deux enfants : Marie-Constance (née le 04/06/1886) et Jean Baptiste Marie (né le 21/05/1891).

- ♦ GABRIEL POUCHOL. Ce maçon de la Creuse naît le 12 octobre 1815 à Charron (23). Il se marie à Champs (63), le 31 janvier 1843, avec Marie-Louise ESPAGNOL (née le 06/06/1821 Charbonnières-les-Vieilles, 63), fille de Jean et de Marie JOUFFRAIS. Il exerce plusieurs métiers (cultivateur, garde-barrière) avant de s'installer à Aubière où naît leur troisième enfant. Les deux premiers naissent à Champs : Louis (en 1847) sad, et Marie (née le 04/10/1852) x₁ 26 février 1870 Amable FONTEIX (né le 28/03/1843), d'où descendance ; x₂ 20 janvier 1896 Guillaume COUGOUT (né le 25/12/1839). Leur troisième enfant, Marie (née le 03/02/1863), se marie le 26 mars 1885 avec Etienne FONTEIX (né le 25/12/1859).

- ♦ JEAN FRADEIX. Pour une fois, ce maçon ne vient pas de très loin ; Jean FRADEIX est né le 30 janvier 1816 à Beaumont (63). Il est fils de Gervais et de Marguerite GENEIX. Il épouse le 9 décembre 1841, une Aubiénoise, Marie MOSNIER (né le 10/12/1820), fille de Guillaume et de Marie DOMAS. Ils n'ont pas de descendance connue.

- ♦ JEAN MUROL. Ce fils de boulanger est bien devenu maçon. Jean MUROL est né le 26 octobre 1837, de Guillaume et de Marguerite MANDONET. Il convolera deux fois : x₁ 1865 avec Louise BOHATIER ; x₂ 16 janvier 1873 Marie CHALAMET. On ne leur connaît pas de descendance actuellement.

♦ HIPPOLYTE AMEDEC BLANC. Ce maçon plâtrier est né à Digne (04) le 26 septembre 1846, de Jean-Baptiste et de Claire ROMAN. Il épouse le 27 avril 1872 Françoise BREULY (née le 20/02/1846), fille de François et de Marie-Rose ROMAND.

♦ PIERRE PEROL. Ce maçon est né le 26 février 1849 aux Abouranges, commune de Sainte-Christine, Puy-de-Dôme, fils de Gervais et Anne BERTHON. Le 13 juin 1870, Pierre PEROL se marie une première fois à Aubière avec une Clermontoise, Antoinette GELI, et s'installe à Pérignat-lès-Sarliève. Après la mort de son épouse, le 27 septembre 1872, il convole en secondes noces, le 10 octobre 1873 à Aubière avec Marguerite VIGEANT, qui mourra à son tour. On sait qu'une troisième épouse, Mathilde GANNE, lui donnera au moins 5 enfants à partir de 1886. Son jeune frère, François PEROL, de 10 ans son cadet, est maçon également. Il se marie à Aubière en 1885 avec Alix MONTEL.

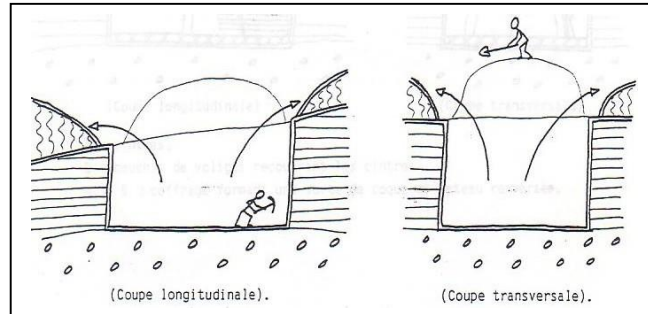
Mon arrière arrière-grand-père, Martin BOURCHEIX (né le 09/10/1820), va demander à Pierre PEROL de construire une cave en 1881, rue de l'Adèle. Les archives familiales ont conservé le contrat de construction entre les deux hommes. Un contrat qui règle une méthode de construction éprouvée, précise et empreinte de rigueur :

CONTRAT DE CONSTRUCTION DE CAVE (1881)⁶

« Entre les soussignés, Pierre Pérol-Vigeant maître maçon entrepreneur en résidence à Pérignat lès Sarlièves d'une part ; Et Jean Bourcheix⁷ se portant fort pour la présente exécution pour Martin son père qui ne sait signer tous deux propriétaires demeurant à Aubière d'autre part ;

Les conventions suivantes ont été faites :

Le sieur Pérol se charge à ses risques et périls de creuser et construire, toutes fournitures comprises, pour le compte de Monsieur Martin Bourcheix qui accepte, une cave, dont le mur de façade et l'entrée sont déjà établies. Cette cave est située dans l'enclos des héritiers Fournier et se trouve dans un corridor que Monsieur Bourcheix a fait construire au dernier chemin au midi : elle est la première à droite en descendant dans ce corridor.

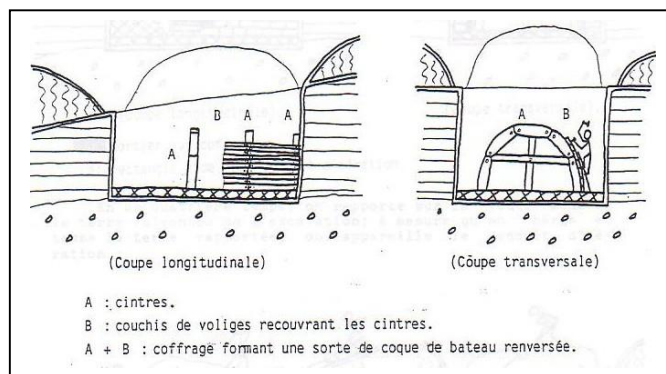


Charges et conditions Terrassement

Les travaux de terrassement devront pour la première partie se commencer le vingt cinq janvier au plus tard. Chaque voûte devra, comme elles se font à l'usage du pays, avoir une longueur de deux mètres. Cependant dans le cas où le terrain ne permettrait pas de réaliser le creusement d'une voûte de deux mètres de portée, il est accordé toute la latitude au sieur Pérol pour réduire cette portée selon les difficultés qui pourraient se présenter. Avant le creusement de chaque voûte, le sieur Pérol devra prendre les renseignements auprès du sieur Bouret pour l'emplacement où il devra déposer les terrains d'extraction, mais en tout cas l'endroit désigné ne pourra être que suivant la cave à creuser ou sur celle qui joint, sauf pour la première voûte dont le terrain sera déposé sur un *flache* qui existe sur le corridor.

⁶ - Les croquis sont tirés de « Les caves-bâtiments des côtes viticoles de Limagne » de Richard Bucaille, Alain Maillot et Jeanne Virieux, C.D.P.E. 1992.

⁷ - Jean Bourcheix, mon sosa n°8 (mon arrière-grand-père paternel).



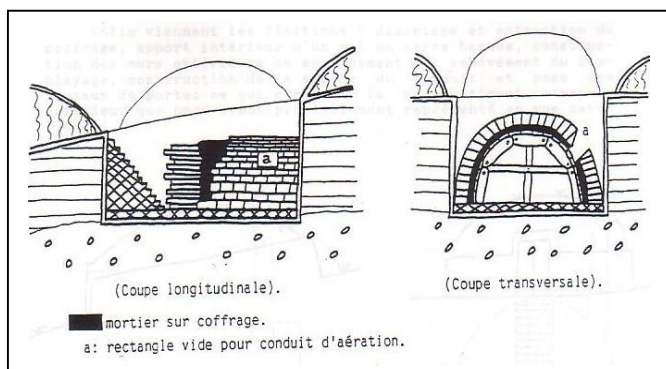
Construction

Le sieur Pérol devra employer des matériaux propres à faire une bonne construction toute garantie étant à sa charge et les travaux terminés, il sera facultatif au sieur Bourcheix de faire juger s'ils ont été effectués dans de bonnes conditions de solidité.

Dimensions

La cave à construire aura une longueur de huit mètres à compter de l'intérieur du mur de façade. La largeur sera de six mètres, soit cinq mètres trente trois centimètres d'épaisseur.

La hauteur de la voûte sans clef devra avoir trois mètres à compter de l'intérieur du mur et la hauteur des murettes un mètre vingt cinq centimètres à partir du sol.



Mur du fond de la cave

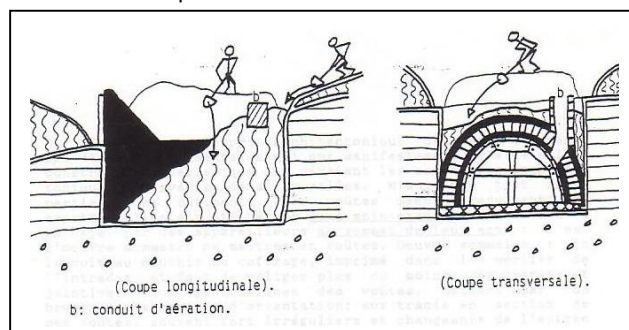
Le sieur Pérol devra construire un mur dans le fond de la cave en dehors des huit mètres et sur toute la section d'une épaisseur de trente trois centimètres. Il en sera fait un semblable pour supplanter le mur de façade ou la murette du corridor dans toute la largeur de la section de la cave construite. Dans l'un de ces deux murs au gré du sieur Bourcheix, le sieur Pérol devra établir un placard, d'un mètre de côté sur cinquante centimètres de profondeur, en brique sur plat pour les côtés et le dessus, et en brique sur champ pour le fond et le bassoir.

Soupirail

Le sieur Pérol devra établir un soupirail entre l'endroit où il est amorcé et le flanc de la voûte à une hauteur de deux mètres à partir du sol, environ.

Pose des voûtes

Le sieur Pérol se charge aussi de poser les voûtes en pierre de taille et de fournir le mortier nécessaire au travail. Il est entendu que les poutres seront fournies par le sieur Bourcheix.



Durée des travaux

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus les travaux devront être commencé le vingt cinq courant pour être terminé dans un délai de sept mois soit le vingt-cinq août prochain.

Prix

Monsieur Bourcheix s'engage de payer à Mr Pérol pour la construction dont il vient d'être parlé, la somme de mille soixante-dix francs.

Paieiment

Le montant des dits travaux sera payé en quatre fois dont deux cents francs après l'achèvement de chaque voûtée pour les trois premières voûtées, et le reste quinze jours après l'achèvement complet du creusement, de la construction, du décintrage et de la vérification. Fait et signé en double à Aubière le 14 janvier mille huit cent quatre-vingt un. »



◆ FRANÇOIS PEROL. Comme les précédents, François PEROL est originaire de Sainte-Christine où il naît le 16 septembre 1865. Lui aussi se marie à Aubière, le 30 janvier 1890, avec Anne RUSSIAS. Il y exercera sa profession de maçon.

◆ FRANÇOIS FONDRAT. Lui et son frère Claude sont des maçons originaires de Pontaugum. Ils vont s'installer à Aubière, comme les PEROL et bien d'autres, en plein « boum » de la viticulture aubiéroise, appelés sans doute en renfort pour construire les caves nécessaires à la fulgurante augmentation de la production de vin, qui verra son paroxysme vers 1885. François se marie à Aubière, le 6 juillet 1878, avec Marie PIREYRE. Une de leurs enfants, Louise FONDRAT, mariée à Annet GIOUX, donnera naissance à Marcel, qui épousera à son tour la profession de son grand-père maternel.

◆ FRANÇOIS PETETON. Nous terminerons cette revue des maçons aubiérois par François PETETON, né le 11 mai 1865 à Crevant-Laveine. Il s'installe à Aubière après son second mariage avec Marie DUCROIX, le 27 juillet 1889. ■

NOTA : *Tous les actes d'état civil ont eu lieu à Aubière, sauf mention contraire.*



© Pierre Bourcheix, 2007, 2023

**
*